



«Réaction» après la projection du film «Kadosh».

L'union des étudiants juifs de France a eu l'heureuse initiative de réunir un nombre important de spectateurs à la projection du film «Kadosh» et de permettre à l'assistance d'exprimer son point de vue «afin de rapprocher les religieux des laïques». Etait-il le meilleur film pour ce rapprochement ? Je n'en suis pas convaincu. Car cela équivaudrait à projeter «Dr Jekil et M. Hide» pour rapprocher les médecins des malades ! Je pense que le Docteur Jekil n'est pas plus représentatif des médecins que Yossef ne l'est des juifs pratiquants. Mais tout d'abord parlons du film.

Une histoire de couple brisée par défaut de progéniture.

Une histoire impossible parce que le prétendant ne correspond pas ou ne correspond plus aux valeurs admises dans le milieu socio-culturel et familial de la bien aimée. Le mariage «arrangé» n'arrangera rien et la mariée fuira le domicile conjugal et son mari psychopathe pour aller rejoindre son bien aimé. J'ai dit psychopathe, je devrais ajouter un psychopathe pervers.

Enfin, à l'instar de certaines tragédies grecques, il y a un conflit père-fils. Un père mégalomane et autoritaire plus soucieux de la pérennité de son nom à travers sa descendance que du bonheur de son fils lequel fondamentalement bon possède une personnalité faible. Influencé, il est écrasé

entre son amour pour sa femme et le poids de l'autoritarisme paternel.

Qu'y a-t-il donc de religieux dans ce film ? Le divorce par défaut de descendance ? Ce drame, n'est pas une spécificité juive, il existe dans des cultures et sociétés différentes et même dans des cours royales. Pour ce qui me concerne, j'ai été témoin de la séparation forcée du Chah d'Iran et de Soraya. Cela a fait des délices pendant de nombreuses années des revues du monde entier. Ici, en France des revues telles que Paris Match et Ici Paris en ont fait leur fortune.

Un amour impossible provoqué par le refus de la famille ? Je ne le crois guère !

Un psychopathe qui se sert de la religion pour assouvir ses plus basses tendances sadiques ? Dupont Lajoie dans le film de Yves Boisset avec l'interprétation magistrale de Jean Carmet n'utilisait-il pas le «nationalisme français» comme Yossef se servait de la religion ?

N'y a-t-il donc rien de religieux dans ce film ?

Si. Le moment réellement religieux fut : un dialogue pathétique entre le père et le fils (Meïr). Le fils se référant à la Thora et au Talmud pour convaincre son père de le laisser vivre avec son épouse qu'il croyait stérile. Mais le père n'avait que faire des arguments bibliques. Sa décision était prise et il fallait qu'il l'impose à son fils.

Ce film est une création artistique. On peut l'apprécier ou pas en tant que tel. Pour les juifs, il ne pouvait être acceptable que s'il

était produit par un juif. En effet, comment aurait-on réagi en France si Dupont-Lajoie avait été tourné par des britanniques ou des belges ? C'est à l'honneur de la démocratie israélienne que des réalisateurs puissent y tourner des films critiques aussi caricaturaux soient-ils ?.

Mais j'entends bien ceux qui accusent ce film d'apporter de l'eau au moulin des antisémites. Qu'ils se rassurent ! Ceux là n'ont pas besoin de «Kadosh». Tout et son contraire peut justifier leur antisémitisme.

Que des juifs obtiennent un prix Nobel «c'est parce qu'ils sont riches et qu'ils travaillent dans des laboratoires qui ont de gros moyens». Qu'ils gagnent de façon héroïque des guerres imposées, «c'est parce qu'ils ont été aidés par le lobby juif américain». Qu'ils tentent d'informer et de se faire entendre «c'est qu'ils ont la main mise sur les médias...» et... et...il y a même des révisionnistes qui prennent leur calculatrice pour vous prouver que «vu la quantité de gaz utilisé dans les camps nazis, le chiffre de 6 millions de Juifs massacrés est erroné !

En conclusion : s'il faut féliciter les organisateurs pour leurs initiatives et leurs intentions louables de rapprocher les religieux des laïques, je pense que le choix de «Kadosh» comme moyen n'était pas le meilleur.

Docteur Salimpour ■

NB. : Cet article devait paraître sur le Nitsan précédent, mais les impératifs de parutions ne l'ont pas permis